



SALLE POLYVALENTE MAIRIE - PROTOCOLE SANITAIRE DANS LE CADRE DE LA CRISE COVID 19

Compte tenu de la superficie de la salle et de la réglementation en vigueur dans le cadre de la crise COVID 19, l'organisateur est tenu d'appliquer le présent protocole sanitaire en veillant au respect :

- du nombre de personnes maximum autorisées :
 - 50 personnes en position assise avec tables et activité sportive ou assimilée
 - 100 personnes en position assise en position conférence : 100 personnes
- du port du masque obligatoire pour les personnes de plus de 11 ans* dans les Etablissements clos recevant du public (* : *sauf pour manger, boire ou pratiquer une activité sportive ou assimilée*)
- des règles de distanciation : 1m entre chaque personne notamment dans les files d'attente au niveau de l'entrée/sortie au vestiaire et aux toilettes et à table (2m entre chaque personne en cas d'activité sportive ou assimilée ex : cours de danse)
- du sens de circulation à mettre en place par l'organisateur dans la salle en fonction de la manifestation pour éviter les croisements
- du lavage régulier des mains avec de l'eau et du savon ou du gel hydro alcoolique (le savon ou le gel hydro alcoolique n'est pas fourni)
- de l'interdiction d'organiser de bal ou de soirée dansante
- de la consommation assise en cas d'espace de restauration ou de bar (convives limités par table à 10 personnes formant un groupe de personnes homogènes (famille, amis) - service à table recommandé afin d'éviter au maximum les flux
- de la norme en matière de rassemblements sur la voie publique qui doivent se tenir par petits groupes de 10 personnes maximum
- de l'obligation d'adresser une déclaration préalable à l'évènement à la Sous-préfecture de Saint NAZAIRE précisant les mesures mises en œuvre afin de garantir les dispositions du protocole sanitaire (*déclaration obligatoire pour les rassemblements, réunions ou activités mettant en présence de manière simultanée plus de 10 personnes*)

L'organisateur, responsable du bon déroulement de la manifestation ainsi que de l'application du présent protocole et s'y engage en signant l'attestation ci-dessous



Je soussigné(e), M.....reconnait avoir pris connaissance du présent protocole sanitaire et m'engage à le faire respecter lors de la location de la salle le..... pour la manifestation suivante :

A, le.....
Signature :